

Journée nationale contre le Harcèlement scolaire le 9 novembre : tous unis contre ce fléau !



« *N'oubliez jamais comment bat le coeur d'un enfant qui a peur.* » Par des mots simples, le pédiatre et écrivain polonais Janusz Korczak résume les terribles conséquences engendrées par le harcèlement scolaire, les violences verbales, physiques et/ou psychologiques qu'il induit chez les victimes. Alors qu'il est mis en lumière ce jeudi 9 novembre à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, il ne faut jamais oublier que ce fléau oeuvre dans l'ombre pernicieusement tout au long de l'année.

C'est pourquoi dès la rentrée scolaire, le Maire d'Étampes Franck Marlin et sa première adjointe Marie-Claude Girardeau avaient annoncé s'engager avec détermination dans cette lutte en adoptant un dispositif de prévention et d'alerte au niveau des classes de CM1 et de CM2, véritables antichambres du collège. « *Cause nationale, le harcèlement scolaire est aussi une grande préoccupation locale* », souligne le Maire.

« *Il est capital d'agir conjointement pour la prévention en associant tous les acteurs, de l'État et l'Éducation nationale jusqu'aux services municipaux en passant par les parents d'élèves élus. Sous mon impulsion, une réunion interservices municipaux se tiendra ce jeudi pour faire évoluer ce dossier essentiel. Les grandes lignes directrices et le cahier des charges du projet sont définis. Il sera ensuite décliné dans le cadre du plan gouvernemental afin d'associer tout le monde. La prévention et le lancement d'une grande concertation sont indispensables pour faire face à ce fléau.* »

>L'Éducation nationale et la Ville main dans la main

L'Inspectrice de l'Éducation nationale Catherine Derhore abonde également en ce sens : « *Toutes les équipes enseignantes de*

notre circonscription sont mobilisées autour de ce sujet majeur et mettent en oeuvre le programme Phare. Les écoles sont engagées dans des actions de prévention qui se déroulent tout au long de l'année scolaire. L'année dernière, les écoles Jean-de-La-Fontaine et Jacques-Prévert ont d'ailleurs été primées dans le cadre du prix " Non au Harcèlement ". Le pôle ressources Non au harcèlement de la circonscription intervient dès lors qu'une situation présumée de harcèlement est signalée. Il déploie à cette occasion une méthode non blâmante : la méthode de préoccupation partagée. Le pôle a réalisé une plaquette d'information qui rappelle les critères d'une situation de harcèlement scolaire et les dispositifs à votre disposition pour le mobiliser. » Pour consulter le document : [recto](#) et verso .



La responsable de la Vie Scolaire a également sollicité toutes les écoles de la commune pour leur demander quelles initiatives étaient déployées. Ateliers philosophiques, lectures d'albums et sensibilisations sont notamment au programme dans les établissements.

Dans un étroit partenariat avec l'Éducation nationale par exemple les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jacques-Prévert visiteront l'exposition " Non au harcèlement à l'école !, préparée par le Centre social Jean-Carmet.

>Le SIJE en action

Acteurs connus et reconnus de la prévention, le Service Information Jeunesse (SIJE) et sa responsable, Dominique Yvard, effectuent depuis plusieurs années des interventions dans les collèges et lycées afin d'alerter et sensibiliser sur les dangers du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement. Une nouvelle action était programmée le 9 novembre avec le lycée Geoffroy-Saint-Hilaire afin d'échanger avec les jeunes, mais aussi pour informer et former des élèves « ambassadeurs » avec différents partenaires (MDA, gendarmerie, psychologue, aide-soignante...). Mais à la demande du lycée, cette initiative est reportée .

Il en faut plus pour arrêter le SIJE : une exposition consacrée au Harcèlement Scolaire st accessible à tous jusqu'au 13 novembre au 22, rue des Marionnettes. Des ateliers de sensibilisation ont été ou seront également présentés à différents publics, comme ce mercredi 8 novembre aux Conseillers Municipaux Jeunes. Une intervention agrémentée par l'exposition, le témoignage d'une mère de famille et d'un diaporama.





>Les Maisons de quartier/centres sociaux en relais de proximité

Les responsables des structures de proximité ont souhaité mettre en place un projet de lutte contre le harcèlement scolaire dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur les trois Centres sociaux de la Ville (Jean-Carmet, Rosa-Parks et Camille-Claudel) ainsi qu'au Pôle de Proximité du Moulin à Peaux.

Certains ateliers ont commencé depuis la rentrée des classes en septembre et se poursuivront jusqu'au 9 décembre. L'objectif est de sensibiliser les élèves sur les dangers liés au harcèlement, mettre en place des outils de création de communication par les élèves via divers supports (théâtre, poésie, slam, court-métrage et créations graphiques) et organiser une cérémonie de restitution générale des travaux réalisés.

Des Projections/débats seront aussi proposés pour libérer la parole et faciliter les échanges, ainsi que des conférences avec des intervenants et des associations.

Au Pôle de proximité de Saint-Martin, une fresque sur le harcèlement sera réalisée par les enfants de la structure et exposée.

À l'Espace Camille-Claudel et à L'Espace Rosa-Parks : Des petits livrets intitulés " et si on s'parlait du harcèlement à l'école ?" et initiés par l'association " les petits citoyens destinés à des enfants à partir de 7 ans seront aussi distribués. Ils ont pour objectif de comprendre tout ce qu'il y a derrière le mot harcèlement et ce qu'il est possible de faire pour lutter contre cette forme de violence.



À l'Espace social Jean-Carmet une exposition réalisée par et pour les jeunes : Non au harcèlement à l'école ! est également présentée jusqu'au 1er décembre.



Pour tous jeunes ou parents qui souhaitent être écoutés, épaulés, rassurés, accompagnés, un seul numéro : la ligne Stop harcèlement au 3020.